

## AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE PLAN LOCAL D'URBANISME DE MONSWILLER PROJET D'EXTENSION DE L'ENTREPRISE KUHN

Comme décidé par délibération du conseil communautaire du 13 avril 2023, une **concertation préalable** avec le public est en cours sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Monswiller avec le projet d'extension de l'entreprise Kuhn.

Cette concertation se déroulera **jusqu'au vendredi 22 mars 2024 inclus** et non jusqu'au mardi 9 janvier 2024 comme indiqué dans l'annonce parue dans les Dernières Nouvelles d'Alsace du 26 octobre 2023, rubrique économie.

Jusqu'à cette date, le dossier de concertation, complété au fur et à mesure de l'avancement des études, sera consultable :

- sur le site internet de la concertation préexistant, à l'adresse suivante : [concertationprojetkuhn.paysdesaverne.fr](http://concertationprojetkuhn.paysdesaverne.fr) ;
- au siège de la Communauté de Communes et à la mairie de Monswiller aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la même période, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignants dans les registres déposés au siège de la Communauté de Communes et en mairie de Monswiller ;
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, 16 rue du Zornhoff - 67700 SAVERNE ;
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [concertation-plu-monswiller@cc-saverne.fr](mailto:concertation-plu-monswiller@cc-saverne.fr) ;
- soit en les déposant directement sur la page dédiée du site internet de la concertation.

**Une réunion publique sera organisée le 12 février 2024 à 20 heures au Zornhoff** et non le **6 décembre 2023 à 20 heures** comme indiqué dans l'annonce parue dans les Dernières Nouvelles d'Alsace du 26 octobre 2023, rubrique économie.

Des informations complémentaires peuvent être demandées si besoin auprès de la Communauté de Communes.